

Parc

N° 4 - Mai 1988



ÉCOLE DE LA NATURE LE PARC CRÉE DES ÉQUIPEMENTS ET S'IMPLIQUE DANS DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Faire découvrir la nature sous toutes ses formes, sensibiliser aux problèmes d'environnement, offrir des structures d'accueil, participer à des actions pédagogiques est une des missions du Parc Naturel Régional.

Dès sa création, il a engagé des projets d'équipement allant dans ce sens. Aujourd'hui, ils sont réalisés et rencontrent déjà un succès certain.

Sommaire

Journal d'information du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse
13, grande rue - 78720 Dampierre - Tél. 30 52 54 65

Directeur de la Publication : Claude DUMOND
Rédacteur en chef : C.A. de FERRIERES
Rédaction : G. RESCLAUZE
Photos : P.N.R.

Dépot légal N° 1306

conformément à la loi du 29 juillet 1881

Sentier de Maincourt	p.2
Centre d'Initiation Nature	p.3
Opération Coccinelle	p.3,4,5
Une nouvelle jeunesse pour l'étang de Cernay	p.5,6
Le Chateau très antian de Chevreuse	p.7
Une première pierre pour la maison du Parc	p.8
Un patrimoine en image	



Le Parc Naturel Régional, créé voilà tout juste quatre ans est maintenant devenu une réalité concrète qui imprime peu à peu sa marque dans le paysage quotidien de la Haute Vallée de Chevreuse, témoignant du très important travail engagé par le Syndicat Mixte chargé de la réalisation et de la gestion du Parc avec l'appui de toutes les collectivités.

Les pages qui suivent présentent quelques unes des premières réalisations à inscrire à son crédit. Ce sont principalement le sentier-découverte de Maincourt, le gîte d'étape et le centre d'Initiation des Hauts-Besnières, le curage de l'étang de Cernay, ce sera bientôt la nouvelle Maison du Parc, au château de la Madeleine.

Au delà de ces opérations marquantes qui constituent en quelque sorte, la partie apparente de l'"iceberg", le Parc Naturel Régional a engagé d'autres opérations telles que :

- la restauration de chemins de randonnée pédestre et de petits édifices publics représentatifs du patrimoine local (lavoirs, mare-abreuvoir ...), en liaison

avec les communes.

- un contrat de rivière en vue de restaurer et réhabiliter au cours des cinq prochaines années l'Yvette et ses affluents.

Mais l'action du Parc Naturel Régional ne se résume pas seulement à des réalisations ou des aménagements, c'est aussi un travail de réflexion et de recherche, ainsi que des actions visant à développer l'animation culturelle et économique. La sortie du Cahier des "Images du Patrimoine" en est une illustration.

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse est véritablement devenu cet instrument de recherche, d'aménagement et de gestion, rouage complémentaire indispensable pour sauvegarder et mettre en valeur au bénéfice de tous, au coeur de l'Île-de-France, un environnement de grande qualité, mais combien menacé et convoité !

Il nous appartient maintenant d'en faire le meilleur usage.

Claude DUMOND

Président du Parc Naturel Régional

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines

Maire de Dampierre-en-Yvelines

Actualité

LE SENTIER DE MAINCOURT : *Un site et une histoire à découvrir*

Une vallée dissymétrique typique du pays de Chevreuse, un marais et une aulnaie fangeuse, une rose-lière, un petit village traditionnel de fond de vallée, un moulin et son ancien étang, des versants boisés, une carrière de grès abandonnée composent le site de Maincourt. Le souhait de la Commune de Dampierre-en-Yvelines de protéger et de mettre en valeur ce site, dont 12 ha de marais et de rose-lière acquis à l'aide d'un contrat régional, la volonté du Parc Naturel Régional de promouvoir selon sa vocation une pédagogie de terrain, ont conduit à la création d'un sentier de découverte.

Il constitue une pierre supplémentaire à l'édifice de l'éducation à l'environnement.

C'est ainsi que, s'appuyant sur le GR 11 (sentier de grande randonnée) qui traverse le site, un cheminement permettant de passer par les points les plus intéressants et de saisir les liens existants entre les différentes composantes naturelles et humaines de la vallée, a été tracé. La réalisation de ce sentier confiée

à l'O.N.F. (gestionnaire du Bois de Maincourt), s'est faite en concertation avec des scientifiques, botanistes et ornithologues, le paysagiste du C.A.U.E. des Yvelines et l'équipe du Parc.

Ce sentier propose aux visiteurs grands et petits une incursion dans un monde passionnant et surprenant.



Parmi les nombreuses personnalités présentes lors de l'inauguration du sentier de Maincourt le Docteur Claude DUMOND Maire de Dampierre, Président du Parc et Vice-Président du Conseil Général, Monsieur Paul Louis TENAILLON Président du Conseil Général, Monsieur Gérard LARCHER Vice-Président de l'Agence des Espaces Verts, Monsieur Jean-Louis FANOST Conseiller Régional, Monsieur le Sous Préfet de Rambouillet,

Inauguré en Septembre dernier à l'occasion de la Journée Départementale de l'Environnement, le sentier de découverte de Maincourt se révèle être un succès ; de nombreux visiteurs l'ont déjà parcouru, soit individuellement, soit guidés par les animateurs du Parc.

Pour les enseignants et les personnes intéressées, une brochure rassemblant l'essentiel du message pédagogique est disponible à la maison du Parc.



Panneau d'information à l'entrée du sentier de Maincourt.

CENTRE D'INITIATION NATURE ET GITE D'ÉTAPE

La maison des Hauts-Besnières ouvre ses portes

La maison Forestière des Hauts-Besnières, située dans le Massif de Rambouillet, sur la Commune de la Celle-les-Bordes, était désaffectée depuis des années et l'O.N.F., gestionnaire du site, envisageait donc sa démolition.

A la demande du Maire de la Celle-les-Bordes, le Parc entreprenait de rechercher une solution permettant de sauvegarder et de réhabiliter ce bâtiment.

Sa situation, au coeur de la forêt, en faisait un lieu idéal pour créer une structure d'accueil pour scolaires et randonneurs.

C'est donc sur cette proposition qu'une convention de mise à disposition a été passée entre l'O.N.F., gestionnaire du site et le Parc Naturel Régional.

Les bâtiments, en état de délabrement avancé, ont nécessité de très importants travaux de restauration et d'aménagement pour accueillir le nouvel équipement. En effet le Parc Naturel Régional a tenu à ce que le projet de restauration soit entrepris dans le respect de l'architecture de cette maison forestière dont la première mention remonte au XVII^e siècle. La maîtrise d'ouvrage du chantier a été confiée au service de Bâtiments Départementaux qui a réalisé les travaux en moins d'un an.

L'aménagement comprend, dans le corps principal - Centre d'Initiation Nature - un logement de gardien, une salle pédagogique destinée aux cours et travaux pratiques, un dortoir de 14 lits avec sanitaires ; dans la grange (plus spécialement destinée à l'accueil des randonneurs) : une salle commune, une cuisine équipée, un dortoir de 14 lits et deux chambrettes de 2 lits, des sanitaires.

Si la réalisation du gîte d'étape entre tout à fait dans les objectifs du Parc de favoriser le développement de la fréquentation pédestre



La Maison des Hauts-Besnières. Centre d'initiation à la nature et gîte d'étape, un nouvel équipement du P.N.R. financé par le Conseil Régional d'Ile-de-France, - Agence des Espaces Verts - le Conseil Général des Yvelines. Réalisé avec le concours du service des Bâtiments Départementaux.

du territoire, le point fort est surtout la création du centre d'initiation nature qui offrira aux enseignants une structure de terrain et un outil pédagogique pour la découverte et l'étude du milieu forestier.

Ouvert aux établissements scolaires du Parc, mais aussi du Département et de la Région, le Centre d'Initiation Nature proposera, dès la rentrée prochaine, des séjours de 1, 2 ou 3 jours pour des groupes d'une trentaine d'enfants.

Mais le Parc souhaite aller plus loin que la simple mise à disposition de locaux. Il s'agit de proposer une véritable démarche pédagogique. C'est pourquoi un animateur travaillera en collaboration étroite avec les enseignants. Avec eux il préparera les séjours, en leur faisant bénéficier de ses connaissances de terrain, en leur fournissant des documents pédagogiques.

La sensibilisation à l'environnement doit se faire dès le plus jeune âge, certes, mais il est aussi important de mener des actions en faveur de la

formation et de l'information des adultes. Dans ce sens, le Centre d'Initiation Nature sera ouvert aux stages de formation pour enseignants et animateurs. Il est réconfortant de constater qu'avant même son inauguration, le 28 Mai, la Maison Forestière des Hauts-Besnières aura déjà commencé à remplir son rôle puisqu'elle aura accueilli un stage de formation de 3 jours pour enseignants du secondaire, une classe de primaire pour un séjour de 3 jours et 6 groupes de randonneurs.

Mais au-delà de cette mise en service le Parc Naturel Régional a d'ores et déjà des projets pour compléter l'équipement des Hauts-Besnières. Dès la fin de l'année prochaine la maison forestière devrait être dotée d'un jardin pédagogique présentant sur quelques 6000m² un verger traditionnel et les différents types de forêt de la Haute Vallée de Chevreuse. Enfin un sentier de découverte viendra ensuite compléter l'ensemble.

OPÉRATION COCCINELLES

Tout le monde connaît ces charmantes petites bêtes rouges à points noirs que l'on surnomme «Bêtes à Bon Dieu». Mais savez-vous qu'elles jouent un rôle important dans l'équilibre de la nature.

En effet, s'alimentant exclusivement et en grande quantité de pucerons, elles sont un auxiliaire précieux pour les jardiniers et agriculteurs. Elles constituent, à ce titre, un «insecticide» naturel irremplaçable et bien souvent méconnu.

C'est pour faire connaître ce rôle, et d'une manière générale, pour sensibiliser le public aux problèmes de préservation et de gestion des milieux naturels, l'informer sur les actions entreprises en matière de lutte biologique, l'amener à mieux



"Opération coccinelle"

connaître le monde des insectes, l'alerter sur les nombreuses nuisances qui perturbent l'équilibre des écosystèmes et menacent de disparition 6 000 à 10 000 espèces d'insectes dans les années à venir (source : Conseil de l'Europe 1987), que le Parc Naturel Régional et l'Office pour l'Information Éco-entomologique, sur une idée de l'Union des Amis du Parc, ont décidé, en Décembre dernier, de lancer cette «OPÉRATION COCCINELLES».

Des partenaires pour une action pédagogique

Contactés pour participer à cette opération, l'Inspection d'Académie de Versailles et le Rectorat ont

répondu avec enthousiasme.

C'est ainsi que les C.E.S. de Chevreuse, Bonnelles, Le Mesnil-Saint-Denis, Magny-les-Hameaux et l'école Albert Samin (associée au C.E.S. de Magny-les-Hameaux), dans le cadre d'un P.A.E. inter-établissements, ont accepté de prendre chacun en charge un élevage de coccinelles.

Sous la responsabilité des professeurs de sciences naturelles, et avec l'aide de l'OPIE qui a fait circuler dans les établissements une malle pédagogique sur les insectes et les coccinelles, une action pédagogique à multiples facettes a été menée avec les élèves :

- observation des différentes phases de développement de la coccinelle, du stade larvaire jusqu'au stade adulte

- élevage de pucerons : «matière première» indispensable pour nourrir les coccinelles

- étude du développement d'une plante : la féverole (le puceron parasite cette plante)

- observation des phénomènes de multiplication des pucerons par contamination des féveroles saines

- observation concrète d'une action de lutte biologique et d'équilibre écologique

- sensibilisation à la protection des espèces et aux effets néfastes de l'utilisation de produits chimiques (pesticides)

- apprentissage et responsabilisation grâce à la prise en charge de l'élevage

- réalisation d'un concours de dessin et d'une exposition.

Préalablement au déroulement même de l'action pédagogique, le Parc Naturel, dès le mois de

mars, a démarré au Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières, un premier élevage qui a servi à fournir des larves de coccinelles et des souches de pucerons à chaque établissement scolaire.

Début mai le Parc Naturel a organisé une demi-journée de formation pour les enseignants afin de les initier aux techniques d'élevage.

Des coccinelles en vol I

L'opération se terminera par le lâcher des coccinelles dans la nature.

Ce lâcher aura lieu en deux temps :

- **le 18 juin**, dans les établissements scolaires, où les parents pourront venir prendre des coccinelles et leur rendre la liberté dans leur jardin. Pour les transporter, une «boîte affiche» éditée par le Parc et illustrée par le dessin sélectionné lors du concours organisé par le C.E.S. Pierre de Coubertin de Chevreuse leur sera remise.

Ils pourront aussi visiter l'exposition organisée par les élèves.

- **le 20 juin**, les dernières coccinelles seront lâchées symboliquement depuis le château de la Madeleine lors de la manifestation organisée pour la pose de la première pierre de la Maison du Parc.

N.B. Il faut remercier ici la station de l'I.N.R.A. d'Antibes, spécialisée dans les recherches en matière de lutte biologique et plus spécialement sur la coccinelle, qui a permis la formation d'un agent du Parc, et le Service des Espaces Verts de la Ville de Caen qui, depuis plusieurs années, a mis en pratique la lutte biologique en élevant et en lâchant, dans les jardins publics, des coccinelles et qui nous a fourni les premières souches de coccinelles et de pucerons.

FICHE TECHNIQUE COCCINELLE

d'après G. IPERTI - I.N.R.A. Antibes

3 000 espèces de coccinelles sont réparties dans le monde entier. En France on en compte une centaine. 90% d'entre elles sont des prédateurs, c'est-à-dire qu'elles se nourrissent d'autres insectes.

Pour cette opération, nous avons choisi *Coccinella septempunctata* (coccinelle à sept points) qui est la plus commune et s'attaque principalement aux pucerons qui se développent sur les herbes et plantes basses spontanées ou cultivées.

Développement et condition d'élevage.

La ponte

Pour pondre en milieu artificiel, les adultes ont besoin de 16 h de lumière continue et de 25° de température pendant une dizaine de jours.

Stade larvaire

Au bout de 5 jours d'incubation, les petites larves, de couleur gris clair et portant 4 taches orange, sont posées sur des plateaux de féveroles contaminées en pucerons et

mises dans des cages enchâssées dans une mousseline (100 larves par cage, réparties sur 2 plateaux) et reçoivent 12 heures de lumière continue : la température ambiante variant entre 23 et 25°.

Elles vont se développer ainsi durant 18 jours, passant par 4 stades larvaires. Au dernier stade, elles mesurent plus d'un centimètre de long. Pendant tout ce développement, leur besoin en nourriture ne va cesser de croître : il faut donc régulièrement renouveler les plateaux contaminés en pucerons.

Stade nymphal

Au bout de ces 18 jours, les larves ne se nourrissent plus et se fixent sur un support inerte, en l'occurrence la mousseline, pour effectuer leur nymphose et muer, c'est-à-dire pour accéder au stade adulte et prendre l'apparence que nous leur connaissons. Cette transformation dure 8 jours.

La nourriture

Elle est constituée par les pucerons. Il faut donc, pendant les 30 jours

que dure le développement, produire régulièrement et en quantité suffisante des pucerons. Les pucerons se multiplient sur des féveroles. Les graines, après un trempage de 24 heures, sont semées dans des boîtes de 4 litres, sur des copeaux de bois humidifiés.

Après 7 jours de germination, la contamination peut avoir lieu. Il s'agit de prélever des plantules déjà contaminées en pucerons et de les déposer sur le plateau vierge.

Au bout de 7 jours de contamination, les plateaux peuvent servir de nourriture et être mis dans les cages.

Le prédateur et ses proies

La coccinelle fait preuve d'une voracité importante puisqu'elle dévore chaque jour environ 100 pucerons.

Dans la nature, ces derniers s'attaquent principalement aux fèves, pois, vesces, haricots, sureau, orties, choux, maïs, cerisier, pêcher, tomates et aux rosiers.

UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR L'ÉTANG DE CERNAY

Laissé à l'abandon depuis plusieurs années, l'étang de Cernay étouffait par l'imposante végétation de ses berges, l'envasement de ses fonds si important qu'il n'était plus guère question d'y pêcher (20 à 30 cm d'eau en surface !). Dès sa création, le Parc Naturel Régional décidait en accord avec l'O.N.F. gestionnaire, de redonner vie à l'étang de Cernay,



L'Étang de Cernay envahi par la végétation avant les travaux d'aménagement.

situé dans le site prestigieux de la vallée des «Vaux de Cernay». Cet étang fit jadis le bonheur des promeneurs et des pêcheurs.

Cette opération visait un triple objectif :

- curer l'étang pour lui restituer son rôle d'épuration des eaux du Rû des Vaux de Cernay qui le traversait ;

UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR L'ÉTANG DE CERNAY



Un "bateau à roue" sur l'étang de Cernay pour activer le faucardage

sent.

- restaurer un cadre paysager magnifique pour la promenade
- aménager des possibilités de pêche.

Après la vidange complète de l'étang, les premiers travaux de réfection et de confortation de la digue ont été réalisés. Durant l'été 87, les travaux de curage ont pu débuter sur 2,5 ha. Ils ont nécessité l'emploi d'un bateau faucardeur pour éliminer la végétation implantée sur les vases et d'une drague aspiratrice flottante pour le curage. Ainsi, c'est environ 30 000 m³ de vase qui ont été soustraits au fond de l'étang et acheminés dans des bassins de décantation, aménagés à cet effet dans une prairie située à l'amont de l'étang.

Dernier acte de cette opération, la réalisation d'un ouvrage de vidange et de régulation du niveau de l'eau, et le renforcement des arches du déversoir de crue, sont venus parfaire l'édifice. Des aménagements complémentaires viendront paysager le site.

Le Coût de l'opération s'élève à 1 000 000 F. Trois partenaires finan-

ciers ont soutenu cette restauration : l'État pour 300 000 F (30%), la Région Ile-de-France pour 400 000 F (42%), et le Département des Yvelines pour 260 000 F (28%).

La maîtrise de l'ouvrage a été assurée par le Parc Naturel Régional en liaison avec l'O.N.F. qui assurait par ailleurs la maîtrise d'oeuvre.

Comme nous vous l'annoncions dans le N°1 de «PARC», l'utilisation du site se fera de la façon suivante :



Faucardage à la main

- La pratique de la pêche et de la promenade s'exercera sur la rive nord de la digue, la pêche sera confiée en concession à une société de pêche.
- Une zone de refuge et de nidification de l'avifaune sera constituée par la rive sud et la queue de l'étang.
- Toutes les activités nuisantes pour la tranquillité du lieu seront prosrites.

L'affluence sur les bords de l'étang, aux premiers jours du printemps, montre que cette opération, une des premières du Parc Naturel Régional sur le terrain, est une réalisation appréciée. Elle suscite déjà des vocations : un projet de création d'association de pêche est à l'étude à Cernay-la-Ville.

L'étang réhabilité.



LE CHATEAU TRES-ANTIAN DE CHEVREUSE

Tout commence par une légende :

«7 frères construisirent 7 tours identiques aux environs de Paris, 7 ambitieux voulant détrôner le roi, mais qui trouvèrent la mort en place du trône».

L'une de ces tours serait le donjon de Chevreuse édifiée au XI^{ème} siècle. Si la tour centrale était en pierre, les fortifications elles étaient en bois.

Les premiers tourments assaillent le château lorsqu'il doit subir un siège voulu par le roi Louis VI, afin de remettre au pas Milon III, seigneur de Chevreuse qui se révoltait contre l'autorité royale.

Délaissé par ses propriétaires successifs jusqu'à la fin du XIV^{ème} siècle, le château ne reprendra vie qu'avec Anseau de Chevreuse. Par deux fois, Philippe Le Bel honnora «La Magdelaine» de sa visite.

Le visage actuel du bâtiment est dû à Pierre de Chevreuse qui, au XIV^{ème} siècle, avec l'aide du Roi, reconstruit splendidement le château qui n'est plus alors un engin de guerre, mais bien une somptueuse habitation seigneuriale.

La guerre de Cent ans survient : en 1415, Chevreuse passe aux mains des Bourguignons puis reviendra aux Français. Malheureusement, le château est démantelé par le roi à la fin du XV^{ème} siècle, après que Nicolas de Chevreuse se soit ligué contre Louis XI.

Au XVI^{ème} siècle, le château est entre les mains de grands noms ; Charles de Lorraine, Henri de Guise dit «Le Balafré», la «duchesse de Chevreuse».

Le Châteaufort est alors l'objet de grands travaux d'aménagement, Racine est chargé par le Duc de Luynes, petit-fils de la «duchesse de Chevreuse» de suivre les travaux.

Puis, tout se dégrade, La «Made-

leine» offerte par Louis XIV aux Dames de Saint Louis se voit délaissée ; elle tombe en ruines. En 1793, elle est vendue comme bien national, transformée en ferme, modifiée, puis abandonnée.

Racheté par le Duc de Luynes en 1853, le château est revendu en 1978. Divers travaux de consolidation sont entrepris. Trois ans plus tard, il devient propriété du Conseil Général.

Aujourd'hui, de grands travaux sont en cours, les «vieilles pierres» sont entrain de faire peau neuve. Que s'est-il passé ?

Le Docteur Claude DUMOND, Conseiller Général du Canton de Chevreuse et Maire de Dampierre, voulait «sauver l'un des plus beaux trésors de notre pittoresque vallée et l'un des derniers témoins de la période de l'architecture militaire du Haut Moyen-Age en Ile-de-France».

A son instigation, dès 1978, le Conseil Général des Yvelines s'intéresse à ce château. Devenu propriétaire, en 1981, il décide de l'affecter au siège du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional et d'entreprendre la restauration des bâtiments en vue de leur ouverture au public. Un concours pour sa restauration et son aménagement

est organisé par le Département. Le prix est accordé aux architectes Pascal CHOVIN et Jean DEDIEU. Les travaux de restauration qui s'échelonneront de 1987 à 1991 seront pris en charge par le Conseil Général des Yvelines, mais donneront lieu à un Contrat Régional et à une subvention du Ministère de la Culture. La construction de la Maison du Parc fera l'objet d'un financement particulier..

En bref, les travaux se dérouleront comme suit :

1988 :

- Aménagement de la Maison du Parc
- Restauration de la Poterne Sud, des contreforts, rehausse des tours carrées au Sud
- Reprise de la façade des tours Nord
- Toiture du donjon.

1989 :

- Aménagement du donjon
- Rehausse des tours Sud et aménagement d'un logement dans le châtelet d'entrée.

1990 :

- Reprise de l'enceinte SUD du chemin de ronde Nord
- Aménagement de la tour des gardes et de l'entrée.

1991 :

- Restauration des abords (caponnière et contrescarpe)
- Restauration du pont dormant devant le châtelet d'entrée.

Château et chapelle du château de la Madeleine (état actuel)

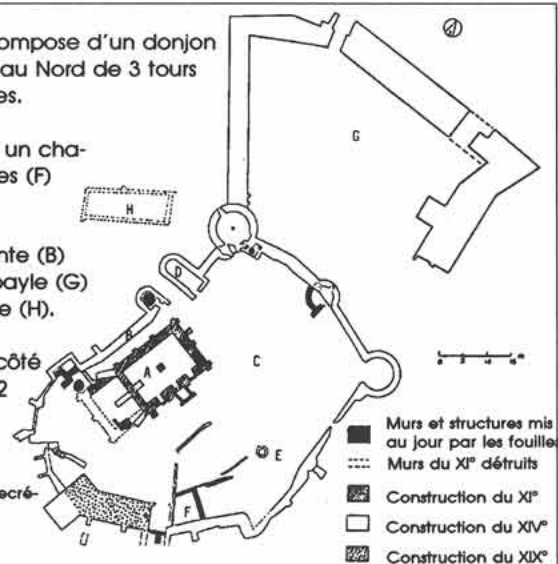
Le château de la Madeleine se compose d'un donjon (A), d'une enceinte (B), flanquée au Nord de 3 tours rondes et au Sud de 3 tours carrées.

On pénétrait dans la cour (C) par un châtelet (D). Un puits (E) et des cuisines (F) occupaient en outre la cour.

A l'extérieur de la première enceinte (B) se développait la basse-cour ou bayle (G) qui, à l'origine, abritait la chapelle (H).

Des fossés étaient aménagés du côté du plateau au Nord au pied des 2 enceintes successives.

Fiche pédagogique établie avec l'aide du Secrétariat Régional de l'Inventaire Général des Monuments et Richesses Artistiques.



UNE PREMIERE PIERRE POUR LA MAISON DU PARC

En 1984, la Maison du Parc, siège du Syndicat mixte, s'installait à Dampierre-en-Yvelines dans des locaux mis à disposition par la commune.

Il s'agissait là d'une installation provisoire, puisqu'au début de l'année 1989, le Parc Naturel Régional transfèrera ses bureaux et locaux d'accueil au château de la Madeleine à Chevreuse.

En effet, dès le rachat du château par le Département des Yvelines en Juillet 1981, le Docteur Claude DUMOND, Conseiller Général proposait aux membres de l'exécutif départemental qu'une partie du château soit destinée à accueillir la Maison du futur Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, alors en phase d'étude.

C'est ainsi que dans le cadre d'un

contrat régional, et avec la participation financière du Ministère de la Culture, les premiers travaux de réhabilitation du château étaient engagés par le Conseil Général des Yvelines dès le printemps 1987.

Dans le même temps, le Parc Naturel Régional entreprenait la construction à l'intérieur de l'enceinte du château d'un nouveau bâtiment pour abriter la Maison du Parc. Les travaux étaient confiés en maîtrise d'ouvrage déléguée au Service des Bâtiments Départementaux.

La Maison du Parc, implantée en lieu et place d'un bâtiment en ruine à la fin du siècle dernier se présentera sous la forme d'une architecture contemporaine parfaitement intégrée et fondue dans le cadre de cet ensemble moyenâgeux.

Les architectes P. CHOVIN et J. DEDIEU, également chargés par le Conseil Général de la restauration du château, ont en effet retenu un parti architectural semi-enterré, relativement sobre et faisant appel à un matériau traditionnel : la meulière.

Pour marquer cette étape importante, une première pierre sera officiellement posée le 20 juin par le Président du Parc, en présence de nombreuses personnalités dont Monsieur Michel GIRAUD, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France, Monsieur Paul-Louis TENAILLON, Président du Conseil Général des Yvelines et Monsieur Édouard BONNEFOUS, Président de l'Agence des Espaces Verts.

UN PATRIMOINE EN IMAGES

Un magnifique ouvrage sur **"les communes du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse"** vient d'être édité dans la Collection «Images du Patrimoine».

Réalisé par la Conservation Régionale de l'Inventaire Général et publié grâce au concours financier du Conseil Régional d'Ile-de-France (Agence des Espaces Verts), du Conseil Général des Yvelines, du Ministère de l'environnement, dans le cadre des actions du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, il permet de découvrir les trésors trop

souvent méconnus que recèlent nos 19 communes.

De l'architecture rurale, maisons, fermes, moulins, colombiers et lavoirs en passant par les châteaux, sans oublier les églises, statues, peintures, sculptures et mobilier liturgique, rien n'est laissé au hasard.

Après quelques pages d'introduction retraçant l'histoire de la région des origines du peuplement jusqu'au XIX^{ème} siècle et évoquant l'évolution de l'architecture à travers les siècles, l'ouvrage nous conduit à la découverte des riches-

ses de chacune des Communes.

Des textes courts présentant les communes, des commentaires et des informations précises pour chaque illustration et des photos d'une très grande qualité en font un ouvrage indispensable pour qui veut mieux connaître les communes du Parc.

Sa sortie officielle aura lieu le 20 juin prochain.

Cet ouvrage sera disponible dès le 21 juin à la Maison du Parc :
13, Grande Rue - 78720 Dampierre
- Prix : 150 F